



CONSEILS CLÉS POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Avant de commencer votre formulaire de candidature, ayez en main les pièces justificatives officielles de la date du début des travaux, soit le permis de construction émis par la municipalité ou le contrat d'entreprise signé par les propriétaires et l'entrepreneur et toutes autres pièces justificatives, ainsi que le formulaire d'autorisation du/des propriétaires signé.

Il est obligatoire de fournir 20 à 30 photos par projets.

Certaines photos seront utilisées dans les médias tels que les réseaux sociaux, le site web des Prix Domus, un journal hebdomadaire tel que le Journal de Montréal ou La Presse. Cela vous donne une belle visibilité.

On vous encourage à ajouter une vidéo, c'est le "best"! Cependant, elle reste optionnelle.

Des agences de production ou photographes professionnels sont référés sur le site web des Prix Domus. N'hésitez pas à faire appel à leurs services pour envoyer des photos et / ou vidéo de qualité. C'est un plus pour votre candidature et mettre en valeur votre projet.

Des photos et vidéos professionnelles seront appréciées, mais dans un souci financier, nous comprenons que cela ne soit pas toujours possible. Vous pouvez donc faire vos propres photos et votre propre vidéo.

Si vous déposez plusieurs candidatures, vous pouvez produire UNE SEULE VIDÉO présentant votre entreprise, votre marché, votre équipe et tout élément supplémentaire qui vous semble pertinent.

Les finalistes des catégories : Rénovateur et Constructeur de l'année et Développement Durable sont sélectionnés parmi tous les dossiers de candidature.

Si votre projet est sélectionné comme finaliste, de l'une de des trois catégories précédemment citées, **une entrevue** avec les membres du jury sera programmée **sur Zoom ou Teams**.

Si vous avez des questions ou besoin de soutien technique pour déposer votre candidature, vous pouvez nous contacter à ldoger@apchqmontreal.ca ou nous appeler au (514) 354-8722.